



**SYNDICAT FORCE OUVRIERE DES PERSONNELS DES
SERVICES DU DEPARTEMENT DE L'ARDECHE**

Monsieur Laurent HUGHETTO
Président du Conseil Départemental
de l'Ardèche

Hôtel du Département
Quartier La Chaumette
BP 737-07007 Privas cedex

Privas le 07 Avril 2020

Monsieur Président,

La situation actuelle est inédite et prouve chaque jour l'efficacité des services publics locaux. Les hommes et les femmes qui assurent au quotidien le service public au plus près de nos concitoyens sont pleinement engagés, avec le professionnalisme qui les anime chaque jour, afin que ceux-ci continuent à bénéficier des services qu'ils sont en droit d'attendre.

Ainsi que l'a affirmé le premier ministre, nos collègues sont en deuxième voire en première ligne pour accueillir le public, assurer la sécurité, aider les personnes dépendantes ...

A ce titre, le Président de la République a proposé que les salariés et agents puissent bénéficier d'une prime afin de récompenser leur engagement dans cette période difficile. Les agents du Conseil Départemental de l'Ardèche assument leurs missions, y compris les assistants familiaux, dans les conditions particulières que nous connaissons, depuis le début de la crise sanitaire et le syndicat **Force Ouvrière** considère qu'il serait normal et juste qu'ils puissent être récompensés de cet engagement sans faille auprès des usagers.

C'est pourquoi nous vous demandons de nous accorder un entretien (à tout moins téléphonique) afin d'échanger sur les conditions dans lesquelles cette prime ou indemnité pourrait être versée aux agents du Conseil Départemental de l'Ardèche.

Dans l'attente, veuillez recevoir, Monsieur le Président l'assurance de notre considération distinguée.

Le Secrétaire Général FO
Des Personnels du Département
De l'Ardèche

Jean-Claude ESCALIER